



Conférence internationale du Travail

112^e session, Genève, 2024

Date: 13 mai 2024

Discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail

► Points pour la discussion

1. Depuis la dernière discussion récurrente, tenue en 2017, quels sont les changements les plus importants qui se sont produits et quelles en ont été les incidences sur le respect, la promotion et la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail?
2. Quelles politiques, initiatives et pratiques mises en œuvre aux niveaux national et mondial ont contribué au respect, à la promotion et à la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail, et quels enseignements les États Membres de l'OIT et le Bureau devraient-ils tirer du bilan de la stratégie intégrée sur les principes et droits fondamentaux au travail (2017-2023) et des défis mis en évidence par celui-ci pour faire progresser la justice sociale?
3. Comment, dans sa quête de justice sociale, l'Organisation peut-elle intensifier son appui aux États Membres, notamment dans le cadre d'une stratégie intégrée, et quels efforts supplémentaires doivent être faits pour améliorer le respect, la promotion et la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail? Quelles priorités devraient être définies dans les domaines des partenariats, de la cohérence des politiques à l'échelle internationale, du renforcement des capacités institutionnelles, de la recherche, de la coopération pour le développement, des programmes par pays de promotion du travail décent et de l'action normative? Quelles mesures le Bureau et les États Membres devraient-ils prendre pour parvenir à la ratification universelle et à la mise en œuvre effective des dix conventions fondamentales de l'OIT et du protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930?